

# LE MENTORAT EN MILIEU DU TRAVAIL DES CHIFFRES QUI PARLENT

## #1

Le mentorat a été classé comme **stratégie #1 à adopter pour les programmes d'apprentissage et de développement par LinkedIn** dans son rapport 2023 sur l'Apprentissage en milieu de travail. (LinkedIn)

Des personnes mentorées disent **s'approprier plus rapidement un nouveau poste** (Harvard Business Review)

## 84%

## 91%

**Des travailleurs qui ont un mentor sont satisfaits de leur travail** (CNBC/ SurveyMonkey Workplace Happiness Survey)

Des entreprises qui offrent du mentorat ont vu une **augmentation de la rétention** des employés (Deloitte)

## 71%

## 67%

Des entreprises ont signalé une **augmentation de la productivité** grâce au mentorat (National Mentoring Day)

**Les entreprises dotées de programmes de mentorat ont enregistré des bénéfices supérieurs de 18 % à la moyenne**, tandis que celles sans programme de mentorat ont enregistré des bénéfices 45 % inférieurs à la moyenne. (Forbes)

## 18%

## #2

Dans une enquête publiée au printemps 2023 par CRHA et le Conseil du patronat du Québec: **Le mentorat est identifié comme la deuxième mesure de rétention des employés la plus efficace par les employés** âgés de 16 à 34 ans et par les employés âgés de 35 ans et plus.

Dans une enquête publiée récemment par La Talenterie et la Fédération des chambres de commerce du Québec, près de **50% des PME souhaitent mettre en place du mentorat pour leurs employés.**

## 50%

## 79%

**Pourcentage des millénariaux qui réclament du mentorat au travail.** Un des principaux constats du rapport "rêver l'impossible", à la suite de consultations effectuées auprès de jeunes âgés de 18 à 30 ans de partout au Québec. (Desjardins)